

LES RELATIONS ENTRE LA RUSSIE, L'IRAN ET LA TURQUIE : ENTRE HÉRITAGES HISTORIQUES COMMUNS ET ENTENTES CONJONCTURELLES

Clément Therme

La Découverte | « Hérodote »

2018/2 N° 169 | pages 27 à 39

ISSN 0338-487X

ISBN 9782707199638

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-herodote-2018-2-page-27.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les relations entre la Russie, l'Iran et la Turquie : entre héritages historiques communs et ententes conjoncturelles

*Clément Therme*¹

Alors que les médias et certains « experts » font leurs unes sur le « retour des empires » au Moyen-Orient [Sfeir, 2017], il apparaît nécessaire d'engager un double questionnement. D'abord, s'agit-il d'une influence retrouvée en raison d'une politique proactive ou de l'effondrement de certains États arabes (Syrie, Irak, Yémen notamment) ? Ensuite, si la notion d'empire semble s'appliquer à l'Empire ottoman et à la Russie, peut-on en dire autant de la Perse à l'époque de la dynastie safavide ? L'historien Rudolph Mathee pose la question de l'utilisation de la notion d'empire pour l'Iran du XVI^e au XVIII^e siècle [2010]. En effet, si l'on définit un empire comme

une organisation étatique, avec un centre reconnu, qui ne repose pas sur une unité d'ordre national, ethnique, linguistique ou civique, mais qui englobe un ensemble varié, sous la direction d'une ethnie ou d'un groupe national dominant. Avec un principe d'organisation de nature différente de celui des États-nations (non pas national, mais dynastique, historique, religieux, idéologique...) et une vocation universelle, voire messianique [Soutou, 2018, p. 37],

il est alors possible de dire que la dynastie safavide entre dans cette catégorie d'empire, notion qui permet de comprendre les dynamiques politiques, sociales, démographiques ou économiques en Perse à l'époque moderne. Cette interrogation s'avère donc pertinente sur le plan heuristique. À la différence de la période safavide,

1. Chercheur pour le programme Moyen-Orient de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres.

il n'y a pas de débats sur le caractère d'empire de la Perse préislamique à l'époque achéménide [Briant, 1996] ou sassanide par exemple. Ce qui est certain, c'est que la Perse puis l'Iran se transforme progressivement en État-nation à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'au règne de Reza Shah. Il importe alors de s'interroger sur la situation de la Perse au début du XX^e siècle qui est, pour l'historien Houchang E. Chehabi, dans une situation « pré-postcoloniale » [2015]. En effet, si la Perse n'a jamais été directement colonisée, il n'en reste pas moins que son territoire est divisé en zones d'influence par la convention anglo-russe de 1907. Cela n'empêche pas la Perse d'être en même temps le théâtre d'une révolution constitutionnaliste à partir de 1906. Aujourd'hui, cette question de l'entente trilatérale entre l'Iran, la Turquie et la Russie est érigée en sujet médiatique avec le lancement du processus diplomatique d'Astana depuis janvier 2017. Ce retour au premier plan diplomatique de Moscou, d'Ankara et de Téhéran se réalise ainsi autour d'une tentative initiée par la Russie de régler par la négociation la guerre civile syrienne qui dure depuis 2011. Cependant, plus largement, peut-on parler d'un retour des « empires » dans un Moyen-Orient post-printemps arabes ? Il s'agit à mon sens plutôt d'une affirmation de puissances régionales non arabes dont la tradition étatique ancienne contraste avec des constructions étatiques arabes qui datent d'une époque plus récente sans que la dimension impériale apparaisse déterminante pour comprendre ce retour au premier plan de ces trois pays au Moyen-Orient depuis la guerre américaine en Irak (2003) et les printemps arabes de 2011.

Arrière-plan historique

Dès l'établissement des relations diplomatiques, au XVI^e siècle, l'Iran et la Russie s'opposent à l'Empire ottoman. Cette confrontation est décisive pour comprendre l'origine des premiers contacts entre les deux pays. En effet, à l'époque safavide, par crainte de l'Empire ottoman, la stratégie des souverains safavides consiste à développer des alliances de revers : les premières ambassades entre, d'un côté, l'Iran et l'Europe [Matthee, 1998], et, de l'autre, l'Iran et la Russie, datent donc du XVI^e siècle. Outre cette dimension politique, ces premières ambassades ont surtout des objectifs commerciaux [Matthee, 2003].

La Russie sert alors d'intermédiaire dans le commerce entre la Perse et la Grande-Bretagne. Le passage des marchandises par le territoire russe permet aux Britanniques d'éviter les zones dominées par les Ottomans et les Portugais. En 1553, la Muscovy ou Russia Company est créée afin de développer cette route commerciale qui traverse la mer Caspienne. Ce rôle d'intermédiaire de Moscou dans les échanges entre la Grande-Bretagne et la Perse permet d'ailleurs aux commerçants russes de s'implanter dans de nombreuses villes de Perse avec Kashan comme

limite sud. Les échanges commerciaux *via* la Russie sont finalement interrompus en 1581 en raison de l'insécurité croissante sur la Volga [Lockhart, 1986, p. 383]. Cette route, empruntée à six reprises par la société russo-britannique entre 1560 et 1580, est une tentative avortée de réorientation du commerce de la Perse d'un axe est-ouest à un axe nord-sud qui passe par le réseau fluvial liant la Volga à la mer Caspienne [Ferrier, 1986, p. 431]. Cette alternative commerciale a été compromise par l'opposition conjuguée des Ottomans, des Vénitiens et des Arméniens impliqués dans le commerce avec la Perse *via* l'Empire ottoman.

Le développement limité des échanges commerciaux entre la Russie et la Perse dans la seconde moitié du XVI^e siècle montre néanmoins que l'entente qui se dessine entre les deux pays se construit d'abord contre l'Empire ottoman. Ainsi, Moscou fait partie de la grande stratégie des États européens visant à inclure la Perse dans leur lutte contre l'Empire ottoman. Cependant, les souverains safavides refusent les propositions des différents souverains russe et européens (polonais, suédois, etc.) de constituer une véritable alliance de revers contre l'Empire ottoman. Le rapprochement politique avec les pays européens et la Russie se limite donc à des échanges d'ambassades et ne revêt pas une dimension militaire. Comme le souligne, au tournant du XVIII^e siècle, le voyageur allemand Schillinger, la volonté de contrôler les Turcs détermine les relations d'amitiés entre la Perse, les Moscovites, les Polonais et les Allemands.

La fin de l'Empire safavide et le chaos qui règne dans le pays tout au long du XVIII^e siècle se traduisent par un repli de la Perse sur des questions politiques internes. La restauration de l'État est concomitante de l'émergence de la dynastie des Qadjar (1794-1925). Sur le plan des relations internationales, cette période est marquée par le « Grand Jeu » entre la Grande-Bretagne et la Russie pour le contrôle de la Perse. L'enjeu est, pour Londres, de contrôler la zone frontalière de l'Empire des Indes. La date du début du « Grand Jeu » qui est habituellement retenue par les historiens correspond aux années 1850 en Asie centrale. *A contrario*, Laurence Kelly estime qu'il est plus juste de situer le début de la rivalité anglo-russe aux années 1820 en Perse [2006, p. 67]. Après ces victoires militaires, la Russie s'efforce de préserver l'indépendance de la Perse en renforçant son influence alors que, pour leur part, les Britanniques la souhaitent également, mais libérée de l'influence russe.

Les défaites de la Perse et des Ottomans face aux Russes au XIX^e siècle

C'est aussi au XIX^e siècle que les Perses et les Ottomans partagent l'expérience des défaites militaires face aux Russes. Pour la Perse, il y a les deux défaites sanctionnées par les traités de Golestan (1813) et de Turkmentchaï (1828). Le premier met fin à la guerre russo-persane de 1804-1813. Elle a pour origine l'avancée des

forces armées russes au Caucase. En 1804, la prise de la ville de Ganja par les troupes russes du commandant Paul Tsitsianov, qui se trouvent au même moment aux portes d'Erevan, provoque le déclenchement d'une guerre qui dure neuf ans. À la suite du refus anglais de soutenir militairement la Perse face à l'expansion territoriale russe, Fath Ali Shah se tourne vers Napoléon et lui propose une attaque conjointe contre la Russie. Après la signature du traité de Saint-Petersbourg qui scelle l'alliance entre la Grande-Bretagne et la Russie (1805), Napoléon décide de se rapprocher de la Perse. En 1807, le traité de Finkenstein scelle, pour une courte période, la nouvelle entente franco-iranienne.

La paix de Tilsit (1807) entre les Empires russe et français modifie la perception qu'a Napoléon de l'alliance persane. Il ne s'agit plus d'opposer la Perse à la Russie dans un contexte de guerre, mais plutôt de favoriser la paix entre la Perse et la Russie. Le général Gardanne, ministre plénipotentiaire de l'Empire français en Perse, propose d'ailleurs d'organiser des négociations entre les ambassadeurs de Perse, Askhar Khan, et de Russie, le comte Tolstoï, à Paris afin de mettre un terme au conflit entre les deux voisins. Cette proposition est refusée par le maréchal Goudovitch qui explique que son pays souhaite traiter directement avec la Perse, sans la médiation d'une tierce partie. Cette première guerre se termine par l'échec des Qadjar dans la reconquête des territoires caucasiens perdus. Le traité de Golestan (1813) ne permet pas de délimiter clairement la frontière russo-persane et n'offre pas de solution pour le rapatriement des déserteurs russes qui forment un bataillon de huit cents soldats au sein de l'armée persane. En revanche, il contient une clause permettant à la Russie de « garantir » la succession de la dynastie Qadjar. Pour parvenir à cette fin, ce traité rend possible une intervention militaire russe en Iran.

La seconde guerre russo-persane (1826-1828) est déclenchée par la Perse dont la motivation principale consiste en un esprit de revanche militaire, singulièrement de la part du prince héritier qui avait été défait par les armées russes en 1812. Le clergé a certes une grande responsabilité dans l'ouverture des hostilités, mais le rôle de l'armée a également pu influencer sur la décision prise par Fath Ali Shah (1797-1834) et le prince héritier, gouverneur de Tabriz, Abbas Mirza. Enfin, si d'autres éléments, comme l'imprécision du tracé frontalier, défini par l'article 2 du traité de Golestan, ou la rivalité entre le shah et son fils, ont pu contribuer à la décision d'entrer en guerre, il n'en demeure pas moins que, sur la base d'une demande de guerre – un appel au djihad émanant d'Aqa Sayyid Muhammad Isfahani –, la Perse est entrée en guerre contre la Russie. Le traité de Turkmentchaï (1828) consacre la perte des territoires caucasiens de la Perse et fixe la frontière entre la Russie et la Perse sur la rivière Araxe; le tracé de cette frontière est demeuré quasiment inchangé depuis cette date.

Pour l'Empire ottoman, comme le souligne Étienne Forestier-Peyrat, l'histoire de la frontière entre les Empires russe et ottoman au XIX^e siècle est surtout marquée par les

guerres qui mettent aux prises les deux empires à plusieurs moments du XIX^e siècle : en 1828-1829 avec la guerre d'indépendance grecque, au cours de la guerre de Crimée et lors de la guerre déclenchée par la crise bulgare, en 1877-1878 [2016].

Cette mémoire historique commune et négative vis-à-vis de la Russie doit être prise en considération pour comprendre les stratégies internationales de la Perse (puis de l'Iran) et de la Turquie au XX^e siècle. Cependant, au-delà de cet imaginaire historique commun, la convergence irano-turque, dans la première moitié du XX^e siècle, est renforcée par la fascination de Reza Shah Pahlavi pour Atatürk qu'il percevait comme un modèle. Ce choix de la modernisation autoritaire par les deux pays s'accompagne par la suite de leur ancrage dans le camp occidental pendant toute la durée de la guerre froide (1947-1991) et jusqu'à la révolution islamique pour l'Iran (1947-1979).

L'Iran, la Turquie et l'Union soviétique pendant la guerre froide

Ainsi, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'adhésion de l'Iran au pacte de Bagdad, en 1955, marque son ancrage renouvelé dans le bloc anticommuniste, lequel suscite la réprobation des autorités soviétiques qui considèrent cette adhésion comme une menace pour la sécurité du pays. En réaction à cette décision de la monarchie Pahlavi, le journal soviétique *Pravda* rappelle aux autorités iraniennes qu'eu égard aux traités irano-soviétiques de 1921 et 1927, l'Iran n'a pas le droit d'appartenir à un pacte « *antisoviétique* » [Laqueur, 1959, p. 208]. Au lendemain de l'arrivée de Khrouchtchev au poste de secrétaire général du Parti communiste en 1953, une courte période de détente s'entrouvre dans les relations irano-soviétiques. En 1956, le shah effectue un premier voyage en URSS d'une durée de trois semaines, à la suite de l'invitation de Khrouchtchev. En 1957, un accord est signé concernant l'utilisation des rivières frontalières d'Atrak et d'Aras. En 1959, l'Iran demande l'annulation des articles 5 et 6 du traité d'amitié de 1921 et l'Union soviétique, le départ de l'Iran du Cento (Central Treaty Organisation, ou pacte de Bagdad) avec l'annulation de l'accord de défense bilatéral irano-américain conclu cette même année. Mais les Soviétiques installent une radio, La voix nationale de l'Iran, constituée d'opposants iraniens et située dans le sud de l'URSS [Dadmehr, 1987, p. 25]. En conséquence, de 1959 à 1962, les relations diplomatiques soviéto-iraniennes sont interrompues. Cette période correspond au plan plus général de la politique soviétique vis-à-vis des pays du

tiers monde, celle d'un militantisme accru qui explique, tout autant que l'intransigeance du shah, l'impasse dans laquelle se trouvent les relations bilatérales [McLane, 1973, p. 46-47].

Après 1962, on observe un rapprochement entre, d'une part, l'Iran et l'Union soviétique et, d'autre part, la Turquie et l'Union soviétique. Les relations turco-soviétiques et irano-soviétiques sont alors marquées par un grand pragmatisme, en particulier dans le domaine économique. Pour l'Iran, cette ouverture nouvelle de la diplomatie iranienne s'explique essentiellement par la volonté du shah, alors principal décisionnaire en matière de politique étrangère, de sortir d'un face-à-face avec Washington. En effet, en raison de la nature asymétrique des relations irano-américaines, la marge de négociation de Téhéran est alors réduite. En ouvrant la politique étrangère à d'autres puissances rivales ou alliées des États-Unis, le shah renforce l'indépendance de l'Iran sur la scène internationale, et ce même si sur la scène régionale il demeure le principal allié de Washington. La convergence stratégique avec la Turquie persiste jusqu'à la révolution islamique de 1979. Après cette date, la politique étrangère de l'Iran se tourne alors vers l'Est tout en recherchant de bonnes relations avec la Turquie, fondées sur le respect de l'intégrité territoriale de leurs États (notamment face à l'irrédundantisme kurde) et des intérêts économiques communs, en particulier dans le domaine de l'énergie. Enfin, l'année 1991 marque la fin de la suprématie totale de Moscou dans ses relations avec la Turquie et l'Iran. Certes la Russie reste une grande puissance régionale, mais on observe un rééquilibrage à la fois dans les relations turco-russes et irano-russes. En d'autres termes, si la Russie domine toujours, cette domination n'est plus écrasante.

La Turquie et la Russie face à la crise du nucléaire iranien

Il existe aussi une concurrence diplomatique entre la Russie et la Turquie pour le règlement diplomatique de la question nucléaire iranienne qui émerge à partir de l'année 2002 avec les révélations sur l'existence d'un programme nucléaire clandestin de la République islamique. Ainsi, la Russie a une attitude diplomatique ambivalente lorsqu'en mai 2010 la déclaration de Téhéran est conclue entre l'Iran, la Turquie et le Brésil pour trouver une solution diplomatique à la crise du nucléaire iranien. Cet accord tripartite démontre alors « la capacité diplomatique de la République islamique à remettre en cause ce que les révolutionnaires islamistes dénomment l'« ordre international occidental » » [Therme, 2012]. Cela n'empêche pas des divergences entre l'Iran, la Turquie et la Russie. En premier lieu, la Turquie et la Russie ont certes une divergence de méthode diplomatique avec les pays occidentaux sur la question du nucléaire iranien, mais ces deux puissances cherchent

également à canaliser les ambitions nucléaires de la République islamique. Ensuite, la Russie n'apprécie pas que l'autorité du Conseil de sécurité soit contournée par l'accord tripartite, car Moscou, tout comme les puissances détentrices du droit de veto, s'efforce de préserver le monopole du Conseil de sécurité. Enfin, l'accord entre l'Iran, la Turquie et la Russie reprend les grandes lignes de la proposition russe de 2005 qui visait à transférer l'uranium iranien en Russie et, plus globalement, à délocaliser hors du territoire iranien le processus d'enrichissement de l'uranium. Cependant, en 2005 et pendant les années suivantes, Téhéran rejette la proposition de médiation russe en prenant une position maximaliste au regard du Traité de non-prolifération (TNP), à savoir ce que Téhéran nomme alors son « droit inaliénable à l'enrichissement ». Le vote russe en faveur des sanctions visant les ambitions nucléaires iraniennes au Conseil de sécurité manifeste ainsi la désapprobation de Moscou vis-à-vis de la diplomatie de la République islamique, vote qui est alors perçu par les grandes puissances comme visant à gagner du temps et à détourner l'attention diplomatique par des négociations parallèles.

La diplomatie publique iranienne insiste alors sur l'opportunité non saisie par les grandes puissances d'un renforcement de la confiance sur le dossier nucléaire par la mise en œuvre, sur le territoire turc, d'un premier échange d'uranium (1 200 kg). En revanche, dans le débat politique interne, les factions radicales mettent en exergue, d'une part, l'improbabilité de voir cet accord avalisé par les grandes puissances et, d'autre part, son caractère non contraignant puisqu'il s'agit d'une simple déclaration de principe. L'objectif poursuivi serait donc de conférer la responsabilité de la confrontation aux grandes puissances en général et aux États-Unis en particulier. En d'autres termes, la conclusion de cet accord était avant tout un choix tactique des responsables des négociations nucléaires qui savaient, préalablement à sa conclusion, que celui-ci serait rejeté par les grandes puissances. Enfin, il s'inscrit dans la continuité de la stratégie de la diplomatie islamique de division de la « communauté internationale ». Alain Gresh [2010] relève ainsi que l'importance de cet accord ne peut être sous-estimée « car il signe sans doute la fin de la "communauté internationale" derrière laquelle les États-Unis et l'Union européenne s'abritaient pour mener leur politique ». Le refus des chancelleries occidentales de considérer cet accord traduit la gêne des puissances du Conseil de sécurité eu égard à leur interprétation différenciée, selon la nature de leurs relations avec les États dotés ou cherchant à se doter d'une capacité nucléaire indépendante, du régime juridique international en matière de prolifération nucléaire. Par ailleurs, en conséquence de ce rapprochement de la République islamique avec le Brésil et la Turquie, la crise avec la Russie s'est intensifiée. En effet, les autorités russes estiment proposer la seule médiation légitime et possible entre la République islamique et l'Occident. Elles n'ont donc pas apprécié cette mise à l'écart diplomatique par les deux autres puissances émergentes, la Turquie et le Brésil.

Depuis la conclusion de la déclaration de Téhéran, en mai 2010, l'Iran a demandé, sans succès, l'intégration de la Turquie et du Brésil au sein du groupe des 5+1. L'oligarchie islamiste souhaite en effet que le groupe des 5+1 apparaisse désormais sous la forme 5+3. Cet agacement diplomatique russe est réel, même si, officiellement, Moscou soutient l'adhésion d'Ankara et de Brasilia au groupe des 5+1. Sur le plan formel, la gestion du dossier nucléaire iranien n'appartient plus au domaine réservé des puissances occidentales. Lors du sommet des Bric réunissant le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine en avril 2010, les puissances émergentes ont discuté du dossier nucléaire iranien en associant la Turquie à leurs échanges. Ce débat à propos de l'Iran entre ces cinq puissances démontre ainsi qu'« aucun sujet ne leur est tabou, même si leur capacité de médiation dans une affaire aussi délicate reste à prouver » [Haski, 2010]. De l'autre côté, la République islamique appréhende favorablement ce rassemblement des Bric qui est perçu par Téhéran comme « une coalition qui pourrait réduire le rôle des Occidentaux dans la gestion des affaires internationales² ». Pour autant, même si les Occidentaux ne sont plus les seuls à discuter de la question nucléaire iranienne, la prise de décision en matière de sanctions internationales leur appartient toujours – comme l'ont démontré, en juin 2010, l'adoption de la résolution 1929 par le Conseil de sécurité des Nations unies, moins d'un mois après la conclusion de la déclaration de Téhéran entre l'Iran, le Brésil et la Turquie.

L'ancrage occidental de la Turquie : un obstacle au rapprochement avec Moscou et Téhéran ?

Au lendemain de la désintégration de l'URSS en 1991, l'ouverture d'une nouvelle aire géopolitique au sein de l'ancien espace soviétique contribue au développement de la compétition entre les puissances régionales et les États nouvellement indépendants. Pendant les années 1990, on retrouve, d'un côté, l'axe Russie-Iran-Arménie et, de l'autre, l'entente entre la Turquie, l'Azerbaïdjan et les États-Unis. Depuis 1952, la Turquie est membre de l'Otan et elle place son alliance avec Washington au centre de sa politique étrangère. *A contrario*, la volonté russe, après 1991, de limiter l'implantation de l'influence américaine dans l'ancien espace soviétique rejoint l'un des principes de l'idéologie khomeiniste, à savoir l'antiaméricanisme. En dépit de cette rivalité iranienne, la nouvelle situation géographique conduit aussi l'Iran et la Turquie à coopérer, notamment s'agissant de la question du « transit des marchandises vers l'Azerbaïdjan ; le territoire iranien est bien une voie de passage incontournable » [Therme, 2012].

2. *Syassat-e ruz*, 14 avril 2011.

Sur le plan économique, les relations ne sont pas égales entre les trois partenaires. Concernant les relations irano-russes, il y a un écart significatif entre les annonces des deux partenaires et la réalité des échanges économiques. Ainsi, l'objectif affiché de 40 milliards de dollars annuel est loin des 1 à 3 milliards de dollars d'échanges entre les deux pays depuis 2011 (3 milliards en 2011, 2 milliards en 2012, 1,5 milliard en 2013, 1,68 milliard en 2014 et 2 milliards en 2015, 2016 et 2017³).

Sur le plan des relations économiques turco-iraniennes, on observe un rôle positif du commerce bilatéral dans le maintien de relations diplomatiques cordiales en dépit d'intérêts politiques divergents, en particulier dans la guerre civile syrienne depuis 2011. Le commerce bilatéral, qui atteignait 21,89 milliards de dollars en 2012, est en baisse depuis cette date en raison de l'embargo occidental contre l'Iran. Il a été de l'ordre de 14,57 milliards en 2013, 13,71 milliards en 2014, 9,77 milliards en 2015 et 9,65 milliards en 2016⁴. L'Iran est aussi le deuxième fournisseur de gaz naturel de la Turquie, même si Téhéran n'est que le vingt-cinquième exportateur mondial de gaz. En revanche, la Russie est le premier fournisseur de gaz naturel de la Turquie et le premier pays exportateur de gaz au monde en 2015⁵.

Au début des années 1990, la Turquie est ainsi le principal partenaire commercial de Moscou au Moyen-Orient avec un commerce bilatéral d'un montant annuel d'environ 10 milliards de dollars. L'incident diplomatique de novembre 2015 – lorsque la Turquie a abattu un avion russe – a entraîné une chute du nombre de touristes russes se rendant en Turquie chaque année. En effet, leur nombre est passé de 3,6 millions en 2015 à moins d'un million en 2016 [Hille, 2017]. De même, selon l'assemblée des exportateurs turcs (TIM), les exportations turques vers la Russie sont passées de 3,7 millions de dollars en 2015 à moins de 1,8 million en 2016, soit une baisse de 51,4% [Daily Sabah, 2017]. En 2015, le commerce bilatéral avait ainsi atteint le montant record de 23,9 milliards de dollars [Şimşek, Şimşek et Zhanaltay, 2017].

D'autre part, si la Russie et la Turquie sont historiquement des puissances rivales, il convient de souligner que leur rapprochement, à partir de l'intervention américaine en Irak, en 2003, modifie les rapports de forces régionaux, en particulier au Caucase du Sud. Aussi, le repositionnement géopolitique d'Ankara, qui affirme depuis 2003 une position diplomatique de puissance régionale indépendante conduisant, si ses intérêts l'exigent, à aller à l'encontre des objectifs des États-Unis, permet un réchauffement significatif des relations tant avec Moscou

3. Selon *Financial Tribune*, *al-Monitor*, *Russia Today* et les douanes russes.

4. Statistiques publiées par le ministère turc des Affaires étrangères, <www.mfa.gov.tr/economic-and-commercial-relations-with-iran.en.mfa>.

5. Voir le classement des pays exportateurs de gaz, <www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2251rank.html>.

qu'avec Téhéran. En d'autres termes, cette nouvelle politique étrangère turque a permis d'atténuer les dimensions concurrentielles historiquement sous-jacentes aux relations turco-russes et turco-iraniennes. Cette réduction des tensions politiques a facilité la mise en œuvre de partenariats économiques et diplomatiques entre les trois pays.

L'émergence d'un triangle géopolitique entre la Russie, la Turquie et l'Iran

L'influence régionale turco-russo-iranienne apparaît limitée à l'aune de la construction d'un processus de négociations à Astana (accord de mai 2017) puis à Sotchi (janvier 2018). Ces efforts politiques de la Russie et de l'Iran combinés à ceux de la Turquie en vue de la cessation des affrontements armés en Syrie se heurtent en effet au refus de l'opposition syrienne, et, à Sotchi, des Kurdes, de cautionner un processus de désescalade du conflit qui ne règle pas les causes politiques, à savoir le déficit de légitimité du gouvernement syrien. Le congrès de Sotchi a été d'ailleurs marqué par l'absence des principaux groupes d'opposition syriens, mais aussi des Kurdes, qui ont subi l'offensive turque contre leur enclave d'Afrin en janvier 2018, et des Occidentaux.

Malgré les efforts de la Russie, de la Turquie et de l'Iran, le bilan diplomatique se réduit à des déclarations d'intention, en particulier s'agissant de la création d'un comité chargé de « rédiger un projet de réforme constitutionnelle » [Irna, 2018]. Les trois puissances ont également souligné la nécessité de permettre un fonctionnement stable des « zones de désescalade » mises en place en Syrie en mai 2017 à l'issue des négociations de paix d'Astana, parrainées par Moscou et Téhéran, alliés de Damas, et Ankara, soutien des rebelles syriens. Ces difficultés diplomatiques montrent les insuffisances de l'influence diplomatique du triangle géopolitique entre l'Iran, la Russie et la Turquie. Leur volonté de concurrencer le processus de l'ONU ou les initiatives diplomatiques occidentales semblent, pour l'heure, se heurter aux intérêts contradictoires des groupes impliqués dans la guerre civile en Syrie. Autrement dit, être un acteur dans un conflit armé ne signifie pas pour autant avoir une capacité de stabilisation dans un pays, la Syrie, ravagé depuis 2011 par une guerre civile aux ramifications régionales et internationales.

Pour autant, le processus initié à Astana se poursuit et le ministre iralien des Affaires étrangères, Javad Zarif, se montre optimiste. Il a ainsi déclaré :

Une bonne interaction existe sur le sujet. Tout le monde en République islamique a la conviction que la lutte contre le terrorisme est une responsabilité collective et nous pensons tous que même si le Daech territorial a connu un échec, la mentalité de Daech, contre laquelle nous avons besoin de lutter, existe toujours. Nos efforts de coordination à Astana se sont concrétisés sur le terrain et nous nous sommes installés

dans les zones de désescalade notamment à Idlib. Nous espérons que les efforts conjoints de l'Iran, de la Russie et de la Turquie pour aller vers un règlement politique à partir des processus d'Astana et de Sotchi s'orienteront dans une direction positive grâce à au sérieux et à la perspicacité des parties⁶.

Mais cette ligne diplomatique est vouée à l'échec selon les chancelleries occidentales car la volonté russo-iranienne de renforcer le gouvernement central syrien ne tient pas compte de la crise de légitimité que traverse le régime depuis le déclenchement du soulèvement populaire en 2011. Ainsi, les zones de désescalades ne peuvent pas se substituer à un processus de transition politique remettant en cause le pouvoir personnel de Bachar al-Assad selon les chancelleries occidentales.

Conclusion

C'est bien l'intervention militaire américaine contre l'Irak qui, en 2003, constitue une première rupture qui voit la Turquie se rapprocher de ses voisins russe et iranien. Ces premières coopérations ne signifient pas pour autant l'établissement d'une alliance trilatérale, ne serait-ce qu'en raison de l'appartenance de la Turquie à l'Otan et de leurs analyses divergentes s'agissant de la crise syrienne depuis 2011. En effet, selon Moscou et Téhéran, l'alliance militaire occidentale, l'Otan, est non seulement une menace militaire pour leur sécurité nationale mais aussi une « menace culturelle ».

Pour Moscou, le rejet des politiques de changement de régime (*regime change*) des États-Unis est le facteur principal de rapprochement avec la République islamique. En effet, face à Washington, Téhéran partage la crainte russe d'une instrumentalisation de la question des droits humains par la diplomatie américaine pour contrer ses adversaires géopolitiques. Les institutions de la République islamique perçoivent même une « guerre douce » (*jang-e narm*) des États-Unis contre la République islamique d'Iran. Par ailleurs, ces dernières années, sur le plan interne, la Turquie tend à se rapprocher du modèle politique islamiste iranien et les trois partenaires qui composent ce triangle géopolitique ont comme principal facteur de rapprochement leur méfiance (voire leur opposition) vis-à-vis des États-Unis.

Pour Ankara, c'est le soutien américain aux Kurdes qui pose problème. Pour Téhéran, il s'agit d'une lutte existentielle (militaire, culturelle et économique) contre le « modèle américain ». Enfin, pour Moscou, il s'agit de se placer en premier compétiteur de la principale puissance mondiale. Cette convergence très visible sur

6. Entretien avec Mohammad Javad Zarif, ministre iranien des Affaires étrangères, *Hamshari*, 4 mars 2018.

le plan diplomatique avec le lancement du processus d'Astana ne signifie pas pour autant un alignement diplomatique entre les trois pays. En effet, la Russie entretient des relations avec l'ensemble des acteurs étatiques du Moyen-Orient, et de manière plus privilégiée avec l'Arabie saoudite et Israël, pays avec lesquels la République islamique n'entretient pas de relations diplomatiques. De même, la Turquie s'inquiète des dimensions « sectaires » de la politique régionale de la République islamique et dénonce même l'« expansionnisme persan » en terres arabes. Enfin, l'Iran est de plus en plus isolé sur les scènes régionale et internationale depuis les débuts de la présidence Trump (2017), ce qui limite ses options diplomatiques en matière de politique étrangère. *In fine*, il apparaît que ces trois pays ont, au-delà de leur héritage historique commun, comme principal moteur de leurs coopérations trilatérales la volonté politique de limiter les conséquences négatives pour leurs intérêts respectifs du chaos moyen-oriental en s'efforçant de restaurer un ordre étatique à ce jour défaillant avec, si nécessaire, le recours à l'option militaire.

Bibliographie

- BRIANT P. (1996), *Histoire de l'Empire perse*, Fayard, Paris.
- CHEHABI H. E. (2005), « Petite histoire transnationale du constitutionnalisme en Asie », conférence, Paris.
- DADMEHR N. (1987), « Les relations entre l'Iran et l'URSS (1979-1986) », mémoire de DEA, Paris.
- Daily Sabah*, (2017), « Turkey's exports to Russia soar 52.5 percent since January », 17 septembre, <www.dailysabah.com/economy/2017/09/18/turkeys-exports-to-russia-soar-525-percent-since-january>.
- FERRIER R. (1986), « Trade from the mid-14th century to the end of the Safavid period », in JACKSON P. et LOCKHART L. (dir.), *The Cambridge History of Iran. The Timurid and Safavid Periods*, Cambridge University Press, Cambridge.
- FORESTIER-PEYRAT É. (2016), « Une autre histoire des relations russo-ottomanes », *European Journal of Turkish Studies*, n° 22, <<http://journals.openedition.org/ejts/5324>>.
- GRESH A. (2010), « Iran, vers une "communauté internationale" post-occidentale ? », *Nouvelles d'Orient*, 21 mai, <<http://blog.mondediplo.net/2010-05-21-Iran-vers-une-communaut-internationale-post>>.
- HASKI P. (2010), « Les "Bric" peuvent-ils changer la façon dont tourne le monde ? », *rue89.com*, 16 avril.
- HILLE K. (2017), « Russia lifts most sanctions imposed on Turkey after downing of jet », *The Financial Times*, 31 mai, <www.ft.com/content/38698b56-460c-11e7-8519-9f94ee97d996>.
- Irna* (2018), « L'Iran, la Russie et la Turquie au comité constitutionnel de la Syrie », 31 janvier, <www.irna.ir/fr/News/82814748>.
- KELLY L. (2006), *Diplomacy and Murder in Tehran. Alexander Griboyedov and Imperial Russia's Mission to the Shah of Persia*, I. B. Tauris, Londres.

- LAQUEUR W. Z. (1959), *The Soviet Union and the Middle East*, Praeger, New York.
- LOCKHART L. (1986), « European contacts with Persia », in JACKSON P. et LOCKHART L. (dir.), *The Cambridge History of Iran. The Timurid and Safavid Periods*, Cambridge University Press, Cambridge.
- MATTHEE R. (1998), « Iran's Ottoman diplomacy during the reign of Shah Sulayman (1077-1105/1666-94) », in ESLAMI K. (dir.), *Iran and Iranian Studies. Papers in Honor of Iraj Afshar*, Darwin Press, Princeton.
- (2003), « Anti-Ottoman concerns and Caucasian interests : diplomatic relations between Iran and Russia under Shah 'Abbas I (1587-1629) », in MAZZAOUI M. (dir.), *Safavid Iran and Her Neighbors*, University of Utah Press, Salt Lake City.
- (2010), « Was Safavid Iran an Empire ? », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, n° 53.
- MCLANE C. B. (1973), *Soviet-Third World Relations. Vol. I : Soviet-Middle East Relations*, Central Asian Research/Columbia University Press, Londres/New York.
- « Russian-Iranian treaty of August 11, 1957 » (1959), *Middle East Journal*, vol. 13, n° 2, printemps.
- SFEIR A. (2017), « Le retour des empires », *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 3, n° 127.
- SOUTOU G. (2018), « Des empires dans tous leurs États », *Politique étrangère*, n° 1.
- ŞİMŞEK N., ŞİMŞEK H. A. et ZHANALTAY Z. (2017), « Analysis of bilateral trade relations between Turkey and Russia Federation », *Bilig*, n° 83, p. 1-26, <<http://bilig.yesevi.edu.tr/yonetim/icerik/makaleler/2096-published.pdf>>.
- THERME C. (2012), « Le triangle géopolitique entre la Turquie, l'Iran et la Russie : entre ruptures et continuités », in NAHAVANDI F. (dir.), *Turquie. Le déploiement stratégique*, Bruylant, Bruxelles, p. 247-268.